VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU : 13 JUILLET 2020

Présent(e)s :

M. Claude EERDEKENS, Bourgmestre
MM. Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, ~~Françoise LEONARD~~ et Elisabeth MALISOUX, Echevins ;

MM. Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Kévin PIRARD, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, ~~Florence HALLEUX~~, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, ~~Kévin GOOSSENS~~, Caroline LOMBA, ~~Emmanuelle JACQUES-STORME~~, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, Natacha FRANCOIS, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS et Hugues DOUMONT, Conseillers communaux ;

M. Pascal TERWAGNE, Directeur général f.f.

Présidence pour ce point : M. Philippe RASQUIN

14. Objet : Tutelle - Communication

Le Conseil,

En séance publique,

Vu les articles L 1122-20 et L 1122-30 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu l'article 4 du règlement général sur la comptabilité communale,

Prend acte :

Marchés publics

Par lettre du 19 juin 2020, le Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville a informé le Collège communal que n'appelle aucune mesure de tutelle de sa part et est donc devenue pleinement exécutoire sa délibération du 15 mai 2020 par laquelle le Collège communal a attribué le marché de fournitures ayant pour objet « *Acquisition d'une balayeuse pour le service de la Voirie* ».

Une expédition conforme de la présente résolution sera transmise à Madame Valérie DUCHESNE, Directrice financière.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que dessus.

PAR LE CONSEIL,

LE DIRECTEUR GENERAL F.F., LE PRESIDENT,

P. TERWAGNE P. RASQUIN

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE DIRECTEUR GENERAL F.F., LE BOURGMESTRE,

P. TERWAGNE C. EERDEKENS

VILLE D'ANDENNE NAMUR